

Mélanges

La syntaxe de la relative attributive en français moderne

0. Dans un article récent, Henrik Prebensen (1982, p. 115) a proposé d'analyser les relatives attributives comme "des propositions anaphoriques d'un type particulier [qui] apparaissent avec des verbes de position et de perception impliquant un complément local". En d'autres termes, les relatives attributives sont un troisième type de relatives anaphoriques à côté des relatives dites explicatives (non restrictives) et des relatives déterminatives (restrictives). Ce type de relatives est illustré par les exemples suivants:

- (1) La terrible femme était déjà dans l'escalier qui criait.
- (2) Je le vois maintenant qui cueille des fleurs dans mon jardin.
- (3) Nous l'avons rencontré qui sortait de l'usine.

Pour rendre compte des relatives attributives, Prebensen (1982, p. 113-114) propose de les dériver, de les générer en partant "d'une structure simple comportant deux propositions entre lesquelles il y a une relation anaphorique". L'auteur suggère donc que les exemples donnés ci-dessus peuvent être dérivés des couples de phrases donnés en (1a) à (3a):

- (1a) La terrible femme était déjà dans l'escalier. Elle criait.
- (2a) Je le vois maintenant. Il cueille des fleurs dans mon jardin.
- (3a) Nous l'avons rencontré. Il sortait de l'usine.

Comme le note explicitement l'auteur, cette hypothèse revient à identifier la structure sous-jacente des relatives attributives à celle des relatives explicatives, que l'on dérive également de deux propositions indépendantes¹. Mais à l'opposé de la relative explicative, la relative attributive est soumise à trois contraintes particulières, que l'auteur présente et commente en détail.

0.1. En premier lieu, "la proposition complexe contenant une proposition relative attributive doit être spécifique". Cette contrainte revient à poser que "le référent du NP antécédent doit être une entité du monde réel et que le temps et le lieu de l'événement auquel il participe doit être spécifiable dans le monde réel et non pas seulement dans un monde possible" (Prebensen (1982, p. 114)). Pour cette raison, les exemples suivants seraient agrammaticaux²:

- (4) + Je l'ai souvent vu qui attendait.
- (5) + Je ne l'ai pas vu qui attendait.
- (6) + Je ne l'ai jamais vu qui cueillait des fleurs.

Cette contrainte n'existe pas pour les relatives explicatives:

- (7) Elle n'a jamais aidé sa fille, qui sait se débrouiller toute seule.
- (8) J'ai souvent visité mon ami, qui ne ferait pas une chose pareille.

En second lieu, l'antécédent de la relative attributive doit être animé ou représenté comme tel:

- (9) On l'entend qui chante sous la douche.
- (10) La mer battait le roc où ils étaient assis; ils l'écoutèrent qui chuchotait pour eux.

Selon l'auteur, il s'ensuit que la phrase (11), contenant un antécédent non animé, ne peut être analysée comme une phrase contenant une relative attributive, la preuve en étant que la pronominalisation de l'antécédent semble exclue:

- (11) J'entends la porte qui craque.
- (11a) + Je l'entends qui craque.

La phrase (11a) est néanmoins jugée acceptable par Rothemberg (1979, p. 367). En troisième lieu, le verbe de la relative attributive est nécessairement un verbe d'action à l'aspect imperfectif. Il en résulte d'une part que les verbes d'état – de même que les verbes d'action niés – sont exclus et d'autre part que ces verbes ne devraient pas se trouver au passé simple, qui dénote l'aspect perfectif, même si le verbe principal s'y trouve:

- (12) + Il est là qui est obèse maintenant.
- (13) + Je l'entends qui ne hurle pas.
- (14) Il les regarda disparaître sous l'ombrelle, qui se retournèrent une ou deux fois.
- (15) Il était là, en effet, qui la reçut dans ses bras.

Les phrases (14) et (15), relevées par Prebensen (1982, p. 115) même, sont dès lors qualifiées de "bizarres". Une fois de plus, on notera que les relatives explicatives ne connaissent pas de contrainte pareille:

- (16) Il donna le livre à Jean, qui l'accepta volontiers.
- (17) Jean, qui est fort obèse maintenant, ne pourra pas faire ce travail.

0.2. Chose curieuse, alors que la relative explicative apparaît toujours immédiatement rattachée à son antécédent³, la relative attributive peut être détachée de son antécédent par un "complément local" intercalé. La relative attributive peut en outre se rapporter à un pronom proclitique, ce qui est absolument exclu pour la relative explicative. Ces deux dernières différences formelles, où la relative attributive apparaît comme moins contrainte que la relative explicative, constituent généralement les critères d'identification les plus sûrs:

- (18) Pierre adore cette fille, qui est fort jolie.
- (18a) + Pierre l'adore, qui est fort jolie.
- (19) Pierre écoute sa bien-aimée qui siffle une chanson d'amour.
- (19a) Pierre l'écoute qui siffle une chanson d'amour.
- (20) + Pierre a fait la connaissance de Marie pendant les vacances d'été, qui est une fille charmante.
- (21) Pierre regarde sa bien-aimée devant le miroir, qui se fait belle.

Kayne (1977, p. 127) relève encore une troisième différence formelle importante entre relatives attributives et relatives explicatives (ou déterminatives). Sous l'effet de la transformation passive, le complément d'objet direct est déplacé en position de sujet. Mais, alors que les relatives explicatives ou déterminatives suivent nécessairement leur antécédent, la relative attributive n'est pas déplacée:

- (22) On a vu ton frère qui volait le voisin.
 (22a) Ton frère a été vu qui volait le voisin.
 (23) On propose mon frère, qui est médecin, pour ce poste de directeur général.
 (23a) + Mon frère est proposé, qui est médecin, pour ce poste de directeur général.

Dans la langue littéraire, il arrive que la relative attributive précède son antécédent. Sandfeld (1965, p. 146) cite la phrase (24) et Wagner & Pinchon (1962, p. 565) la phrase (25):

- (24) La seconde [surprise] sera charmante. C'est de voir, qui ouvre la porte, en pantoufles, sans faux-col, un jeune garçon aux cheveux noirs.
 (25) Singulière fille! Elle me montra, qui jouait dans son jardin, un de ces ânes charmants de Provence, aux longs yeux résignés.

Enfin, on retiendra encore le critère moins sûr de l'intonation. Alors que la relative explicative possède généralement⁴ un contour d'intonation propre, proche de l'incise, comme c'est le cas en (26), la relative attributive des exemples (27) et (28) s'intègre plus ou moins dans le contour intonatif de la phrase complexe:

- (26) M. l'abbé Taconet, qui est fort gentil, veut bien lui parler.
 (27) M. l'abbé Taconet est avec lui qui le console.
 (28) Je le vois qui attend.

Néanmoins, accompagnée de compléments, la relative attributive est souvent détachée par une pause, marquée par une virgule:

- (29) Emma l'aperçut dans la prairie, qui marchait sous les peupliers.

Mais la langue écrite, dont proviennent la plupart de nos exemples, ne transcrit pas systématiquement les pauses ou une intonation particulière et introduit éventuellement des virgules là où il n'y a pas de pauses.

1. Nous serons amené à reprendre dans la suite de notre exposé les propriétés que nous venons de présenter sommairement ci-dessus. Nous nous proposons de montrer dans les pages qui suivent que l'analyse de l'auteur, qui dérive la phrase complexe contenant une relative attributive de deux propositions indépendantes, n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Avant d'aborder ces problèmes mêmes, nous sommes toutefois obligé de reprendre la typologie générale des relatives telle que Prebensen (1982, p. 98-100) l'a développée.

1.1. L'auteur propose de distinguer entre les propositions relatives anaphoriques et les propositions relatives transformées.

1.1.1. Les relatives anaphoriques sont celles "où il y a une relation anaphorique entre l'antécédent et le pronom relatif". Comme il y a une relation anaphorique entre l'antécédent et le pronom, la phrase complexe contenant une relative anaphorique peut être fractionnée en deux phrases, en deux propositions indépendantes. C'est sûrement le cas des relatives dites explicatives (non restrictives)⁵:

- (30) Sa femme, qui avait entendu le bruit, apparut à la fenêtre.
 (30a) Sa femme apparut à la fenêtre. Elle avait entendu le bruit.
 (31) Je suis allé voir un médecin qui m'a reçu très gentiment.
 (31a) Je suis allé voir un médecin. Il m'a reçu très gentiment.

Ce serait également le cas des relatives déterminatives (restrictives)⁶, ce que devraient montrer les deux exemples suivants:

- (32) La serviette qu'il a perdue contenait son manuscrit.
- (32a) Il a perdu une serviette. Elle contenait son manuscrit.
- (33) Il n'a pas pris le médicament que lui avait prescrit le docteur.
- (33a) Le docteur lui avait prescrit un médicament. Il ne l'a pas pris.

On se rend déjà compte que les relatives attributives trouveront leur place parmi les relatives anaphoriques. En effet, comme il a été suggéré ci-dessus, il semble parfaitement possible de fractionner une phrase contenant une relative attributive en deux propositions indépendantes:

- (1) La terrible femme était déjà dans l'escalier qui criait.
- (1a) La terrible femme était déjà dans l'escalier. Elle criait.
- (3) Nous l'avons rencontré qui sortait de l'usine.
- (3a) Nous l'avons rencontré. Il sortait de l'usine.

1. 1. 2. Aux relatives anaphoriques, on opposera, toujours selon Prebensen (1982, p.99-100), les relatives dites transformées, les relatives "sans relation anaphorique, où la présence du relatif s'explique par un processus de relativisation à partir d'une phrase simple". Trois types distincts se présentent. On relève d'abord les relatives clivées, introduites par une formule du genre *c'est qui* ou *c'est que*⁷:

- (34) C'est Paul qui a sonné à la porte.
- (34a) Paul a sonné à la porte.
- (35) C'est à un médecin qu'il faut s'adresser.
- (35a) Il faut s'adresser à un médecin.

Une seconde catégorie de relatives transformées est constituée par les relatives présentatives, introduites par l'élément présentatif *il y a*⁸:

- (36) Il y a un homme qui vous attend.
- (36a) Un homme vous attend.
- (37) Il y a des insultes auxquelles on ne s'attend pas.
- (37a) On ne s'attend pas à certaines insultes.

Finalement, on relève les relatives possessives, qui apparaissent systématiquement auprès du complément d'objet direct du verbe *avoir* ayant pour sujet un être animé⁹:

- (38) Paul a les cheveux qui frisent.
- (38a) Les cheveux de Paul frisent.
- (39) J'ai ma femme qui ne guérit pas.
- (39a) Ma femme ne guérit pas.

1. 2. Cette typologie des propositions relatives du français, cohérente à première vue, soulève néanmoins de sérieux problèmes.

1. 2. 1. Il est vrai que les relatives explicatives se laissent paraphraser par deux propositions indépendantes. Cette caractéristique, que d'autres ont notée aussi, est tellement régulière que plusieurs auteurs ont proposé de générer transformationnellement la relative explicative à partir de deux propositions, de deux assertions indépendantes¹⁰. Or, c'est exactement ce

que propose Prebensen (1982) pour dériver les relatives attributives. Les relatives attributives et les relatives explicatives auraient donc la même structure sous-jacente, bien qu'elles soient soumises à des contraintes ou restrictions nettement différentes. Il y a là déjà un certain problème. Mais il y en a d'autres. Les relatives déterminatives se laisseraient également fractionner en deux propositions. Néanmoins, on relève aisément plusieurs phrases complexes contenant indubitablement des relatives déterminatives (restrictives) qui ne se laissent pas décomposer du tout en deux propositions indépendantes, comme celles que voici :

- (40) Un chien qui aboie ne mord pas nécessairement.
 (40a) + Un chien aboie. Il ne mord pas nécessairement.
 (41) Je ne suis pas un terroriste qui tue les innocents.
 (41a) + Je (ne) suis (pas) un terroriste. Je (ne) tue (pas) les innocents.
 (42) Chaque élève qui triche sera sévèrement puni.
 (42a) + Chaque élève triche. Il sera puni sévèrement.
 (43) Aucun étudiant qui fréquente ce cours n'y comprend rien.
 (43a) + Aucun étudiant n'y comprend rien. Il fréquente ce cours.
 (44) On cherche une secrétaire qui sache le russe.
 (44a) + On cherche une secrétaire. Elle sait/sache le russe.

En fait, même les exemples avancés par l'auteur sont suspects, puisque, dans les phrases fractionnées, le déterminant du groupe nominal primitif a été modifié, comme dans l'exemple (32) et (32a) :

- (32) *La serviette qu'il a perdue* contenait son manuscrit.
 (32a) ? Il a perdu *une serviette*. Elle contenait son manuscrit.

Nous en concluons provisoirement que les relatives anaphoriques que sont les explicatives et les déterminatives – et que la tradition grammaticale oppose radicalement¹¹ – ne forment pas un groupe de relatives aussi homogène que le veut l'auteur.

1.2.2. La typologie des relatives transformées, où il n'y a pas de relation anaphorique entre l'antécédent et le pronom relatif, pose des problèmes analogues. On sait que l'adjectif épithète peut jouer le même rôle de complément déterminatif (restrictif) qu'une relative déterminative (restrictive) et qu'en ce sens, on peut substituer aux relatives déterminatives des adjectifs à valeur déterminative¹² :

- (32) *La serviette qu'il a perdue* contenait son manuscrit.
 (32b) *La serviette perdue* contenait son manuscrit.
 (45) Il nous faut une secrétaire *qui sache le russe*.
 (45a) Il nous faut une secrétaire *sachant le russe*.
 (45b) Il nous faut une secrétaire *intelligente*.

Dans la mesure où elles se différencient des relatives anaphoriques en général et des relatives déterminatives en particulier, on s'attendrait à ce que les relatives transformées ne connaissent pas la possibilité esquissée ci-dessus. C'est en effet le cas des clivées :

- (46) C'est Paul qui est fort sympa.
 (46a) + C'est Paul fort sympa.

Mais un adjectif complément déterminatif – ou un groupe prépositionnel complément déterminatif – se substitue sans aucun problème aux relatives présentatives ou possessives :

- (36) Il y a des régions qui sont désertes et arides.
 (36b) Il y a des régions désertes et arides.
 (37) Il y a des insultes auxquelles on ne s'attend pas.
 (37b) Il y a des insultes insupportables.
 (38) Paul a les cheveux qui frisent.
 (38b) Paul a les cheveux bouclés/blonds.
 (39) J'ai ma femme qui ne guérit pas.
 (39b) J'ai ma femme encore à l'hôpital¹³.

Ainsi, il se pourrait bien que les relatives présentatives et possessives ne soient pas des relatives transformées, mais plutôt des relatives déterminatives. On trouve d'ailleurs des exemples où la relative possessive ne peut être réduite à une phrase simple:

- (47) Paul a les mains qui tremblent.
 (47a) ? Les mains de Paul tremblent.
 (48) Paul a les mains moites.
 (49) Paul a les mains d'un ouvrier/d'une jeune fille.
 (49a) + Les mains de Paul sont d'un ouvrier/d'une jeune fille.

On notera aussi que la relative en (47) semble dénoter une propriété permanente, alors que la phrase (47a), dont elle serait dérivée, ne dénote pas nécessairement une propriété permanente: (47a) n'est donc pas parfaitement équivalent à (47).

Dans les relatives présentatives¹⁴, le pronom relatif peut prendre n'importe quelle forme "casuelle", c'est-à-dire que l'on relève autant les formes *dont*, *duquel*, *auquel*, etc. que les formes directes *qui* ou *que*. C'est une caractéristique de plus qui rapproche les présentatives des relatives déterminatives. Les relatives clivées, par contre, ne présentent jamais d'autres formes que les formes directes *qui* et *que*. Il semble d'ailleurs que seule la forme *qui* soit un véritable pronom relatif, la forme *que* étant propre à toutes les relatives clivées dont l'antécédent n'exerce pas la fonction de sujet. Chose étrange, les relatives attributives partagent, d'une certaine façon, cette propriété avec les relatives clivées, aucune relative attributive n'étant introduite par un pronom relatif autre que le pronom *qui* en fonction de sujet.

1.2.3. Ces quelques réflexions critiques, au sujet de la typologie générale des relatives telle que l'a proposée l'auteur, montrent qu'il y a lieu de regrouper les relatives présentatives et possessives parmi les relatives déterminatives¹⁵. Celles-ci s'opposent radicalement aux relatives explicatives. Restent les relatives clivées, analysées comme des relatives transformées ou, si l'on veut, comme de "fausses relatives", et les relatives attributives, dont le statut reste provisoirement problématique.

1.3. Nous voilà en mesure de formuler de façon plus précise les deux problèmes fondamentaux que pose l'analyse des relatives attributives, telle qu'elle a été proposée par l'auteur. En premier lieu, l'hypothèse de la dérivation identique des relatives attributives et des relatives explicatives ne rend absolument pas compte des différences formelles que l'on relève entre les deux types de relatives. En particulier, cette hypothèse n'explique pas pourquoi les relatives attributives sont, d'une part, soumises à une série de contraintes très précises, que ne connaissent pas les relatives explicatives, pour, d'autre part, connaître une plus grande liberté positionnelle que les explicatives. En second lieu, il nous semble que l'hypothèse de l'auteur incite à considérer comme agrammaticales un certain nombre de phrases qui paraissent parfaitement possibles.

(50) Je ne l'ai jamais vu qui cueillait des fleurs dans mon jardin.

(51) Où l'avez-vous vue qui se promenait avec ce type?

Pour Prebensen (1982), ces deux phrases posent en effet un problème gênant, dans la mesure où les deux propositions indépendantes dont il faudrait dériver les phrases (50) et (51) sont particulièrement peu naturelles:

(50a) + Je ne l'ai jamais vu. Il cueillait des fleurs dans mon jardin.

(51a) + ? Où l'avez-vous vue? Elle se promenait avec ce type.

Nous croyons dès lors qu'il est souhaitable de revoir le problème des relatives attributives.

2. Les pages suivantes proposent donc une nouvelle analyse des relatives attributives. Comme le note Prebensen (1982, p. 113), l'apparition, auprès de certains verbes, d'une relative attributive semble étroitement liée à la possibilité de ces mêmes verbes d'avoir un certain type de complément de lieu (exprimé ou sous-entendu). Ce sera notre point de départ. Afin de pouvoir préciser de quel type de complément il s'agit, une analyse préliminaire des différents compléments de lieu s'impose. Cette analyse fera apparaître une classe homogène et parfaitement délimitable de verbes pouvant se construire avec une relative attributive. Cette classe étant définie, nous étudierons les caractéristiques de ces verbes et de leurs compléments. Cela nous permettra finalement de proposer une nouvelle structure pour les relatives attributives, qui rend compte automatiquement de leurs propriétés formelles et sémantiques.

2.1. Nous croyons pouvoir distinguer au moins quatre types de compléments de lieu.

2.1.1. Un premier type est constitué par les compléments de lieu "scéniques", que nous appellerons compléments de lieu propositionnels, en suivant la terminologie proposée par Melis (1983, p. 163-189). Le complément propositionnel se rapporte à l'ensemble de la proposition – d'où son nom – tout en s'y intégrant, et sert à situer ce qu'exprime le verbe et ses actants dans un cadre général. On le retrouve dans la phrase (52), phrase que l'on pourrait paraphraser approximativement par (52a)

(52) Paul lit son journal dans le jardin.

(52a) Paul lit son journal et il le fait dans le jardin.

Un complément pareil peut être affecté par la négation¹⁶:

(53) Paul ne lit pas son journal dans son jardin.

(53a) Paul lit son journal mais pas dans le jardin.

On notera que les compléments de lieu propositionnels ne constituent qu'une sous-classe des compléments propositionnels en général¹⁷.

2.1.2. Un second type de compléments de lieu est constitué par les compléments de lieu sémiématiques. Ces compléments, dont on trouve une description détaillée dans Melis (1983, p. 99-102), se rapportent non pas à l'ensemble de la proposition mais uniquement au sémantisme du verbe qu'ils déterminent. En règle générale, ces compléments localisent un des actants du verbe, la localisation de cet actant étant présentée comme le résultat de ce qu'exprime le verbe¹⁸. On les retrouve dans les phrases suivantes:

- (54) Paul dépose son cartable sur la table.
- (55) Il appuie la chaise contre la porte.
- (56) Le navire sauta en l'air.
- (57) Pierre pousse son père dans le jardin.

Qu'il ne s'agisse pas de compléments propositionnels se voit à l'agrammaticalité des paraphrases suivantes:

- (54 a) + Paul dépose son cartable et il le fait sur l'armoire.
- (55 a) + Il appuie la chaise et il le fait contre la porte.
- (56 a) + Le navire sauta et il le fit en l'air.
- (57 a) + Pierre pousse son père et il le fait dans le jardin.

Une paraphrase convenable ne semble pas exister. Dans certains cas, par contre, il est possible de substituer un verbe simple à l'ensemble constitué par le verbe et le complément sémiématique, ce qui montre bien que le complément se rapporte strictement au verbe même. Ainsi, on pourrait rendre le sens de la phrase (56) par la phrase (58) ou (59) par (60):

- (56) Le navire sauta en l'air.
- (58) Le navire explosa.
- (59) Le vaisseau spatial atterrit sur la lune.
- (60) Le vaisseau alunit.

Ici aussi, on notera que les compléments de lieu sémiématiques constituent une sous-classe de la classe des compléments sémiématiques en général¹⁹.

2.1.3. Un troisième type de compléments de lieu est constitué par les attributs des verbes dits de position ou verbes copules, comme les verbes *être*, *être là*, *rester*, *se trouver*, etc.:

- (61) Ce bistrot se trouve au coin de la rue.
- (62) Je suis là dans le jardin.
- (63) Elle est assise dans un fauteuil.
- (64) Nous restons dans la cuisine.

Ces compléments de lieu, que l'on pourrait appeler compléments de lieu attributs du sujet, se rapportent indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire du verbe de position ou du verbe copule, au sujet de la phrase, de sorte que celui-ci est "localisé".

2.1.4. Enfin, on relève un quatrième type de compléments de lieu, qui apparaît, entre autres, auprès des verbes de perception. Avec les compléments sémiématiques, ils partagent la propriété de ne pas se rapporter à la proposition entière. Cependant, à l'opposé des compléments sémiématiques, ils ne se rapportent pas directement au verbe même, mais plutôt, par l'intermédiaire du verbe, à son complément d'objet direct. Cela se voit au fait que ce type de compléments contracte des rapports sémantiques non pas avec le verbe, mais avec le complément d'objet direct, comme le suggèrent les phrases suivantes:

- (65) Je vois ma sœur dans le jardin.
- (66) + ? Je vois ma sœur dans l'espace.
- (67) Pierre observe des filles dans la rue.
- (68) + ? Pierre observe des filles en enfer.

Ainsi que le propose également Prebensen (1982, p. 112-113)²⁰, nous considérons ce com-

plément comme un actant, qui, par l'intermédiaire du verbe, se rapporte directement au complément d'objet direct du verbe. Ce type de complément de lieu, que nous appellerons complément de lieu attribut de l'objet, n'apparaît pas exclusivement auprès des verbes de perception. En plus de ceux-ci, on le retrouve aussi auprès de verbes tels que *trouver*, *découvrir*, *rencontrer*, *attraper*, *se figurer*, *se représenter*, *abandonner*, *quitter*, *filmer*, *accepter*, etc., comme le montrent les exemples suivants:

- (69) On l'a retrouvée dans la Seine.
- (70) Ce type a rencontré son épouse à Paris.
- (71) Il se représente son directeur derrière un bureau énorme.
- (72) La pauvre fille a été abandonnée dans la rue.
- (73) Il filme son premier long métrage en rase campagne.

Or, ce sont précisément les verbes énumérés par Rothemberg (1979, p. 393-395) comme pouvant se construire avec une relative attributive qui ont la possibilité de se construire soit avec un complément de lieu attribut de l'objet, soit avec un complément de lieu attribut du sujet. Voici quelques exemples de l'auteur:

- (74) Elle le retrouva qui fouillait la terre.
- (75) Il la rencontrait qui courait au café.
- (76) Il (Suétone) le (César) représente qui... ne peut s'empêcher de pleurer.
- (77) On l'a abandonné qui gisait sur un grabat.
- (78) Il l'a filmée qui l'embrassait en pleurant.
- (79) M. l'abbé Taconet est avec lui qui le console.

En d'autres termes, les verbes pouvant se construire avec une relative attributive et les verbes prenant régulièrement un complément de lieu attribut du sujet ou de l'objet se révèlent être une classe de verbes unique et homogène.

2.2. Nous proposons maintenant de passer en revue quelques propriétés caractéristiques des verbes que nous venons d'isoler, afin de mieux cerner le problème des relatives attributives elles-mêmes.

2.2.1. On constate tout d'abord que les compléments de lieu attributs de l'objet ou attributs du sujet s'intègrent dans la classe plus large des compléments attributs de l'objet ou attributs du sujet en général. Ces compléments, au sémantisme varié, apparaissent en règle générale sous la forme d'adjectifs, de participes présents ou passés, de groupes prépositionnels et même sous la forme de substantifs, comme dans les exemples suivants:

- (80) Vous le retrouverez sain et sauf?
- (81) Elle est là ivre de joie et de bonheur.
- (82) Le père a abandonné sa fille pleurant à chaudes larmes.
- (83) On l'a vu dans le jardin.
- (84) La patrouille retrouva le rescapé dans un état grave.
- (85) On l'a finalement retrouvée victime d'un accident.

Nous admettons que ces compléments, de forme nettement différente, possèdent la même fonction, étant des compléments attributs de l'objet ou du sujet. Il est en effet possible de les coordonner ou de les opposer dans une seule phrase:

- (86) Les terroristes l'abandonnèrent paralysée de peur et en proie au désespoir.

(87) Est-ce que vous l'avez rencontrée toute seule ou en compagnie de sa mère.

D'un autre côté, il arrive que ces compléments soient simplement juxtaposés:

(88) Le chasseur abandonne Blanche-Neige effrayée au milieu des bois.

(89) Je t'ai observée dans la prairie sous les peupliers cueillant des fleurs.

Ces observations ne sont pas sans intérêt. Certains verbes se construisant peu fréquemment, sinon difficilement avec des compléments attribués de l'objet (ou du sujet) de type locatif, se retrouvent régulièrement accompagnés d'un complément attribut de l'objet (ou du sujet) d'un autre type. On pensera aux verbes *filmer* ou *dépeindre*:

(90) On la filmera en rase campagne.

(91) On la filmera abandonnée dans une rue.

(92) ? l'auteur le dépeint dans le bois.

(93) L'auteur dépeint son héros assis dans le bois.

Il est donc préférable de ne plus faire référence à une classe de verbes pouvant avoir un certain type de compléments locatifs, mais plutôt à une classe contenant des verbes qui se construisent avec un complément attribut de l'objet ou attribut du sujet²¹.

2.2.2. Sous la négation, tous ces verbes et leurs compléments se comportent de la même façon.

(94) Enfin, les terroristes ne l'abandonnèrent pas dans la forêt.

(95) Je n'entends pas mon père dans la cuisine.

(96) Elle n'est pas là sous les peupliers.

(97) Ta bague, je ne l'ai pas retrouvée dans l'armoire.

Dans les phrases (94) à (97), la négation peut porter sur l'ensemble de la proposition. Dans ce cas, on pourrait éventuellement retrancher le complément attribut de l'objet ou du sujet sans modifier profondément le sens de la phrase. Mais, dans ces mêmes phrases, la négation peut également porter sur le seul complément attribut de l'objet ou du sujet, de sorte que le verbe même n'est pas nié mais implicitement affirmé. Dans certains cas, une interprétation pareille peut être imposée par le contexte:

(94a) Enfin, les terroristes ne l'abandonnèrent pas dans la forêt, mais la laissèrent dans une ferme déserte.

(95a) Je n'entends pas mon père dans la cuisine, mais dans la salle à manger.

(97a) Ta bague, je ne l'ai pas retrouvée dans l'armoire mais sous le tapis.

2.2.3. Si le contexte le permet, un adverbe exprimant la répétition ou l'habitude peut s'intercaler dans la phrase, à condition qu'il modifie le verbe même; s'il modifie le complément attribut de l'objet ou du sujet, l'énoncé devient automatiquement agrammatical:

(98) Elle est là dans le jardin.

(98a) Elle est souvent là dans le jardin.

(98b) + Elle est là souvent dans le jardin.

(99) Nous retrouvions nos hôtes assis sur la terrasse.

(99a) Nous retrouvions plusieurs fois nos hôtes assis sur la terrasse.

(99b) + Nous retrouvions nos hôtes assis plusieurs fois sur la terrasse.

- (100) De sa chambre, il observe son voisin dans le jardin.
 (100a) De sa chambre, il observe parfois son voisin dans le jardin.
 (100b) + De sa chambre, il observe son voisin parfois dans le jardin.

2.2.4. Enfin, les verbes à complément d'objet direct accompagnés d'un complément attribut de l'objet peuvent être passivés. Le complément d'objet direct se retrouve évidemment en position de sujet. La passivation n'affecte toutefois pas la place du complément attribut de l'objet (devenant un complément attribut du sujet²²):

- (101) On retrouva la jeune fille dans une vieille ferme.
 (101a) La jeune fille fut retrouvée dans une vieille ferme.

Cette différence de comportement montre du même coup que le complément d'objet direct et le complément attribut de l'objet forment deux constituants indépendants.

2.3. Reprenons maintenant le problème des relatives attributives elles-mêmes. Nous avons déjà pu constater que celles-ci apparaissent auprès d'une classe bien délimitée et homogène de verbes pouvant se construire avec un complément attribut de l'objet ou attribut du sujet:

- (102) La police l'a retrouvée dans la Seine.
 (103) La police l'a retrouvée qui voulait se jeter dans la Seine.

Dans les pages suivantes, nous nous attacherons à montrer que les relatives attributives présentent les mêmes caractéristiques formelles et sémantiques que les compléments attributs de l'objet ou du sujet.

2.3.1. Ainsi, les relatives attributives et les compléments attributs peuvent apparaître conjointement auprès d'un seul verbe, reliés par une conjonction de coordination ou d'opposition. Les exemples donnés ci-dessous sont tous empruntés à Sandfeld (1965, p. 147):

- (104) Quand il avait vu Marguerite seule et qui n'attendait que lui.
 (105) Je te vois belle et désirée, fuyante et qui glisses.
 (106) Je la vis debout près de la fenêtre et qui pleurait.
 (107) Elle vit Joseph soucieux et qui semblait loin d'elle.
 (108) Je la croisai au coin de la rue et qui se dirigeait vers ma porte.

Comme on ne peut coordonner que deux constituants fonctionnellement équivalents, ces exemples nous obligent à identifier la relative attributive comme un complément attribut de l'objet ou du sujet. S'il en est ainsi, on peut s'attendre à ce que les relatives attributives partagent d'autres propriétés avec les compléments attributs. C'est bien le cas. Ainsi, la relative attributive peut également être juxtaposée à un ou plusieurs compléments attributs. Voici quelques exemples empruntés à Rothemberg (1979, p. 366-367):

- (109) De loin, il l'avait aperçu qui regardait passer le monde, à la fenêtre, avec un petit bandeau sur le front.
 (110) Elle n'est pas moins là, dans notre cœur, qui nous déchire et nous dévore.

2.3.2. Sous la négation, la relative attributive se comporte comme les compléments attributs. En règle générale, la négation rend la phrase quelque peu moins naturelle:

- (111) Je ne l'ai pas vu qui se promenait.
 (112) Elle n'est pas là qui t'attend.

Si la négation ne porte pas sur la proposition entière, mais uniquement sur la relative attributive, les phrases suivantes se révèlent parfaitement grammaticales:

- (113) Je ne l'ai jamais vu qui se promenait tout seul.
 (114) Elle n'est pas là qui t'attend calmement; elle est enragée, prête à faire n'importe quoi.

2.3.3. Si le contexte le permet, on peut insérer un adverbe marquant la répétition ou l'habitude dans la phrase principale; l'insertion d'un adverbe pareil dans la relative attributive rend celle-ci automatiquement agrammaticale:

- (115) On l'a vue qui se promenait toute seule.
 (115 a) On l'a souvent vue qui se promenait toute seule.
 (115 b) + On l'a vue qui se promenait souvent toute seule.
 (116) Son épouse était là qui l'attendait patiemment.
 (116 a) Son épouse était plusieurs fois là qui l'attendait patiemment.
 (116 b) + Son épouse était là qui l'attendait plusieurs fois patiemment.

2.3.4. Enfin, les verbes à complément attribut de l'objet peuvent être passivés. Dans ce cas, le complément d'objet direct se déplace pour se retrouver en position de sujet. La relative attributive, par contre, n'est pas déplacée; en d'autres mots, elle ne suit pas son antécédent:

- (117) On a vu ton frère qui rôdait autour de la maison.
 (117 a) Ton frère a été vu qui rôdait autour de la maison.

Rappelons que toute autre relative suit l'antécédent déplacé par la passivation:

- (118) On a soupçonné ton frère, qui n'est qu'un vaurien.
 (118 a) Ton frère, qui n'est qu'un vaurien, a été soupçonné.
 (118 b) + Ton frère a été soupçonné, qui n'est qu'un vaurien.

3. Nous croyons donc avoir montré que la relative attributive n'est rien d'autre qu'un type particulier de complément attribut de l'objet ou du sujet, ce que la tradition grammaticale avait déjà perçu en proposant de la nommer relative attributive. La relative attributive, que l'on peut nommer relative complément attribut de l'objet ou du sujet, sera donc générée comme le complément attribut de l'objet ou du sujet, c'est-à-dire comme un constituant indépendant. C'est là que réside la différence fondamentale entre une relative dite attributive et une relative explicative ou déterminative, qui forme un constituant unique²³ avec son antécédent. Cette analyse rend également compte de toutes les propriétés que les relatives attributives partagent avec les compléments attributs de l'objet ou du sujet. Reste encore le problème du statut du pronom relatif. Kayne (1977, p. 126-128) et Ruwet (1978, p. 175-177) proposent de dériver l'exemple (119) de la structure (119a):

- (119) Je l'ai vu qui courait à toute vitesse.
 (119 a) Je-ai-vu-lui-[_S que-lui-courait à toute vitesse]

Dans cette hypothèse, le pronom relatif ne serait pas un véritable pronom relatif dans la structure profonde, mais un complémenteur *que*. Or, Damourette & Pichon (1911-1940: § 1322/§ 1340) relèvent des exemples où le pronom relatif cède la place à une forme *que* suivie d'un pronom anaphorique ordinaire:

- (120) Mais ceste cruelle m'ayant trouvé que j'escrivois.

(121) Elle est quelque part par là, qu'elle joue.

L'hypothèse de ces auteurs ne paraît donc pas invraisemblable.

Il est certainement erroné de vouloir établir un rapport transformationnel entre la relative attributive et une complétive, comme le fait Gross (1968, p. 122-126). Les arguments sont simples. D'une part, si un verbe présente les deux types de constructions, leurs différences sémantiques ou formelles sont nombreuses. Ainsi, la complétive peut contenir un adverbe exprimant la répétition ou l'habitude, ce que ne peut la relative attributive:

(122) Je vois qu'il fume souvent.

(123) + Je le vois qui fume souvent.

Mais il est également erroné de vouloir établir un rapport transformationnel entre la relative attributive et deux propositions indépendantes, comme le propose Prebensen (1982). Cette analyse, dont nous avons montré ci-dessus le caractère peu convaincant, se fonde sur l'hypothèse que la relative attributive serait une relative anaphorique, tout comme les relatives explicative et déterminative. Les pages précédentes ont montré qu'il n'en est rien. A l'opposé de la relative explicative et de la relative déterminative, la relative attributive est un véritable constituant indépendant et a le statut d'un actant nommé complément attribut de l'objet ou du sujet.

Henri Van den Bussche
Leuven

Notes

1. C'est du moins ce que défendent en grammaire générative anglo-saxonne des auteurs tels que Lakoff (1968, p. 42), Emonds (1979, p. 212) ou Stuurman (1983, p. 736). Leurs hypothèses ont été critiquées par Jackendoff (1977, p. 197) ou Persanowski (1980, p. 355).
2. Les jugements d'acceptabilité des phrases (4) à (6) sont proposés par Prebensen (1982, p. 105/114). Nous croyons toutefois que la phrase (6) est parfaitement acceptable, de même que la phrase (4). La phrase (5) est certainement peu naturelle.
3. En grammaire générative, cette contrainte est généralement appelée "Adjacency Constraint", la contrainte d'adjacence. Voir à ce sujet Emonds (1979) ou Stuurman (1983).
4. Voir Grevisse (1980, § 2608) ou Touratier (1980, p. 265-271).
5. Pour un aperçu quelque peu détaillé au sujet des caractéristiques des relatives explicatives, voir Milner (1973, p. 34) ou Grésillon (1974, p. 44-47).
6. Pour les caractéristiques des relatives déterminatives, voir également Milner (1973, p. 34), Grésillon (1974, p. 44-47).
7. Une étude transformationnelle des clivées est présentée par Moreau (1976, p. 171-227).
8. A noter que pour l'anglais un auteur comme McCawley (1981, p. 115) considère également les relatives introduites par *there is* ou *there are* comme des constructions pseudo-relatives qui ne sont que des "variants of existential sentences or negations of existential sentences".
9. Dans l'exemple (38), il y a possession inaliénable, ce qui se voit à l'apparition d'un déterminant défini plutôt que d'un adjectif possessif. Nous croyons toutefois que l'exemple (39) relève plutôt de la relative attributive que de la relative possessive. Voir à ce propos la note 13.

10. La relative explicative constitue vraiment une assertion indépendante dans laquelle on peut introduire un adverbe de phrase ou que l'on peut nier indépendamment de la phrase principale. Voir, par exemple, McCawley (1981, p. 116), qui considère que la relative explicative constitue "a separate speech act".
11. Voir entre autres Wagner & Pinchon (1962, p. 564-565) ou Grevisse (1980, § 2608).
12. On peut coordonner la relative déterminative et l'adjectif déterminatif, ce qui montre bien qu'ils peuvent avoir la même fonction:
 - (a) C'est une fille gentille et qui a du savoir-vivre.
 A ce sujet, voir aussi Wagner & Pinchon (1962, p. 147) ou Touratier (1980, p. 11-12).
13. Nous ne voyons d'ailleurs pas très bien pourquoi l'auteur range l'exemple (39) parmi les relatives possessives et non parmi les relatives attributives comme il le fait de la phrase (a), citée par Prebensen (1982, p. 113).
 - (a) Quand nous l'eûmes là, devant nous, qui remplissait de sa splendeur...cette misérable chambre,...
 Il nous semble parfaitement possible d'ajouter un complément "local" à la phrase (39) comme dans (b):
 - (b) J'ai ma femme à l'hôpital qui ne guérit pas.
14. Pour les relatives possessives, cela ne semble pas être le cas. Peut-être pourrait-on construire l'exemple (a), dont la grammaticalité est toutefois assez douteuse:
 - (a) ? Paul a les cheveux que l'on croit blonds.
15. Cela n'implique pas pour autant que ces trois types de relatives n'aient pas de caractéristiques propres. Ainsi, il faut certainement rendre compte du fait que les relatives dites présentatives peuvent être mises en rapport avec des phrases existentielles simples.
16. En position initiale de phrase, un complément pareil n'est pas affecté par la négation. Ce n'est alors plus un complément propositionnel, mais un complément transpropositionnel; voir Melis (1983, p. 168-178).
17. Dont font partie certains compléments de temps et plusieurs types de subordonnées. Pour plus de détails, voir Melis (1983, p. 178-186).
18. Dans la grammaire latine, un complément de lieu propositionnel serait exprimé par une préposition suivie de l'ablatif, un complément de lieu sémiématique par une préposition suivie de l'accusatif.
19. Ainsi, certains adverbes ou groupes adverbiaux se comportent comme des compléments sémiématiques, par exemple dans la phrase (a):
 - (a) La police surveillait étroitement l'ambassade.
 Pour plus de détails, voir Melis (1983, p. 87-97).
20. L'auteur ne fait pas la distinction entre compléments attributs de l'objet – qu'il nomme simplement "compléments locaux" – et les compléments sémiématiques, dont il ne donne d'ailleurs pas d'exemples.
21. Les verbes acceptant un complément attribut de l'objet prennent évidemment deux actants autres que le sujet; ils sont en ce sens "trivalents", comme le note Prebensen (1982, p. 112-113). Les verbes de position, par contre, sont "bivalents"; outre le sujet, ces verbes n'exigent plus qu'un seul actant.
22. Un verbe à complément attribut de l'objet passivé possède une structure identique à celle d'un verbe de position à complément attribut du sujet.
23. C'est du moins ce qu'admettent des auteurs tels que Jackendoff (1977) ou Perzanowski (1980). Pour Emonds (1979) et Stuurman (1983), la relative explicative constitue une

véritable proposition indépendante; elle est analysée comme une parenthèse, une incise qui ne fait pas partie de la phrase principale. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, ni la relative déterminative, ni la relative explicative ne sont considérées comme des actants.

Bibliographie

- Damourette, J. & Pichon, E. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 1911-1940.
- Emonds, J. "Appositive relatives have no properties." *Linguistic Inquiry*, 10/2, p. 211-242, 1979.
- Grésillon, A. "Problèmes liés à la définition et à la reconnaissance de deux types de relatives." *DRLAV*, 9, p. 1-83, 1974.
- Grevisse, M. *Le bon usage; grammaire française avec des remarques sur le français d'aujourd'hui*, 1980.
- Gross, M. *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, 1968.
- Jackendoff, R. *X̄-syntax. A study of Phrase Structure*. Linguistic Inquiry Monograph 2, 1977.
- Kayne, R. S. *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, 1977.
- Lakoff, G. *Deep and surface Grammar (non published paper)*, 1968.
- McCawley, J. D. "The syntax and semantics of english relative clauses." *Lingua*, 53, p. 91-149, 1981.
- Milner, J.-C. *Arguments linguistiques*, 1973.
- Moreau, M. L. *C'est; étude de syntaxe transformationnelle*, 1976.
- Perzanowski, D. "Appositive relatives do have properties." *Cahiers linguistiques d'Ottawa*, 9/IV, p. 355-368, 1980.
- Prebensen, H. "La proposition relative dite attributive." *Revue Romane*, XVII/1, p. 98-117, 1982.
- Rothemberg, M. "Les propositions relatives prédicatives et attributives: Problème de linguistique française." *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXIV, p. 351-395, 1979.
- Ruwet, N. "Une construction absolue en français." *Linguisticae Investigationes*, II/1, p. 165-210, 1978.
- Sandfeld, K. *Syntaxe du français contemporain; les propositions subordonnées*, 1965.
- Touratier, C. *La relative; essai de théorie syntaxique*, 1980.
- Wagner, R. & Pinchon, J. *Grammaire du français classique et moderne*, 1962.

Problèmes de méthodologie en linguistique

Réponse à Henri Van den Bussche

Monsieur et cher Collègue,

Vous avez envoyé à la *Revue Romane* une critique de mon article "La proposition relative dite attributive" (1982, 1). Avant de répondre à votre critique, je voudrais vous remercier de votre initiative.

Vous terminez votre article par un jugement sur le mien: l'analyse que j'ai proposée est "erronée". Vous pensez en avoir montré le caractère peu convaincant. Vous dites avoir montré, à propos de l'hypothèse que la relative attributive serait une relative anaphorique, qu'il